



Caring for your child at home after a ***Kidney Biopsy***

*Dear Parents: Your child has just had a **Kidney Biopsy** and is ready to go home. This information will help ensure your child has a safe recovery after leaving the hospital.*

Activity Restrictions

Pre-school child: no jumping, skipping, running etc. for a period of approximately 2 weeks.

Older child, no vigorous activities or contact sports e.g. jogging, tennis, softball, skiing, snowmobiling, horse-back riding, rollerblading, football, hockey, etc for a period of 4 weeks.

Physical education (gym) class is not allowed for a period of 4 weeks. Ask your doctor for an exemption note.

Permitted Activities

Permitted activities are walking, swimming and bicycling on a smooth surface.

Your child can return to school, the day after his/her discharge.

If the biopsy site is not red and there is no drainage, your child can bathe or shower 72 hours after the biopsy.

Other Considerations

Encourage your child to drink well during the first week to keep the kidney well flushed. Restrictions may apply in certain cases, ask your nephrologist. Do not take aspirin type products (Advil or Motrin) for 2 weeks after the biopsy.

Is everything OK?

Call the nephrologist on-call (514-934-4400) immediately or go to the medical emergency if within 2 weeks, if your child develops:

- Visible or increased blood in the urine
- Inability to pass urine
- Increased tenderness at the biopsy site
- Increased generalized pain or weakness
- Fever greater than 39.5 degrees C.
- Any redness or discharge at the biopsy site

Disclaimer: Information provided by this pamphlet is for educational purposes. It is not intended to replace the advice or instruction of a professional healthcare practitioner, or to substitute for medical care. Contact a qualified healthcare practitioner if you have any questions concerning your care.



Prendre soin de votre enfant à la maison après une **Biopsie Rénale**

Chers parents. Votre enfant vient de subir une **Biopsie Rénale** et est prêt à rentrer à la maison. L'information suivante aidera votre enfant dans sa récupération et vous assurera qu'elle se fera en toute sécurité après avoir quitté l'hôpital.

Restrictions des activités physiques

Pour un enfant d'âge préscolaire, pas de sauts, ou de course pour une période de deux semaines.

Pour un enfant plus âgé, aucune activité vigoureuse ou sport de contact comme la course à pied, le tennis, la balle molle, ski, motoneige, équitation, patins à roues alignées, football, hockey, etc. pour une période de quatre semaines.

Les cours d'éducation sportives à l'école ne sont pas permis également pour une période de quatre semaines. Demandez à votre médecin une note d'exemption.

Activité permises

Les activités permises incluent la marche, la natation et le vélo sur une surface douce. Votre enfant peut retourner à l'école 48 heures après sa biopsie. Si le site de la biopsie n'est pas rouge et s'il est sec, votre enfant peut prendre sa douche ou son bain 72 heures après sa biopsie.

Autres considérations

Dans la majorité des cas, on vous demande d'encourager votre enfant à bien s'hydrater pendant la semaine qui suit la biopsie. Certaines exceptions par contre s'appliquent, donc renseignez-vous auprès de votre néphrologue. Ne donnez à votre enfant aucun comprimé d'Aspirine, Motrin ou Advil pendant une durée de 2 semaines suivant la biopsie.

Important

Veuillez communiquer avec le néphrologue de garde (514-934-4400) ou vous présenter à l'urgence, si au cours des deux semaines suivant la biopsie, votre enfant présente un des symptômes suivants :

- Présence de sang ou augmentation de la présence de sang habituelle dans l'urine.
- Incapacité d'uriner
- Augmentation de la douleur au site de la biopsie
- Présence ou augmentation de la présence de fatigue ou de douleurs généralisées
- Présence de fièvre supérieure à 39.5 degrés C
- Écoulement ou rougeur au site de la biopsie.

Avertissement: Les informations fournies par cette brochure servent à des fins éducatives. Il n'est pas destiné à remplacer les conseils ou directives d'un médecin professionnel de la santé, ou de se substituer à des soins médicaux. Contacter un professionnel de la santé qualifié si vous avez des questions concernant vos soins.